



Je veux une ville ...
Alès au plus près de ses habitants

UN PROJET POUR UN PARCOURS DE RÉUSSITE

Santé : favoriser le droit aux soins et préserver la santé

À Alès :

Un seul médecin généraliste pour 1300 habitants

En France : un médecin généraliste pour 770 habitants

AXES FORTS

Améliorer l'accès aux soins et la prévention des risques sera une volonté de la municipalité. A la tête du Conseil d'Administration de l'Hôpital public d'Alès, nous combattons toutes les politiques de réduction des moyens.

- **Créer un Centre Municipal de Santé**, en synergie avec l'Hôpital, pour accroître l'offre de soins, sans faire l'avance financière, avec des médecins salariés. Ce pôle public favorisera les



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



politiques de prévention en lien avec RESEDA et les services d'action sociale et de PMI.

Un Centre Municipal de Santé, c'est quoi ?

Un Centre Municipal de Santé (CMS) est une structure de proximité qui propose un large panel de spécialités médicales, et où se soignent tous ceux qui le souhaitent. Dans la grande tradition de la médecine sociale et des dispensaires, leur objectif est de favoriser un égal accès à des soins de qualité pour tous les usagers dans le cadre de structures non discriminatoires.

Ces centres défendent ainsi une médecine de qualité pour tous (en ce sens, ils combattent la médecine à deux vitesses), et délivrent des soins peu coûteux pour la collectivité, sans dépassements tarifaires type « secteur 2 ».

Leurs spécificités tiennent à leur mode de travail en équipe, à la prise en charge globale du patient dans un même endroit et au développement d'actions de santé publique, dans le cadre d'une dispense d'avance de frais (tiers-payant).

Sur le plan médical, les centres de santé sont partie prenante des réseaux de soins locaux, en association avec les médecins de ville et les hôpitaux. Travaillant également en liaison avec les services sociaux municipaux ou départementaux, on y trouve aussi souvent sur place des permanences sociales.

Les CMS offrent des prestations médicales diversifiées, des soins infirmiers et certains prélèvements de laboratoire sont effectués sur ordonnance tout comme des consultations spécialisées ou des soins paramédicaux.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



Les modalités pratiques

Lorsque vous vous rendez à un CMS, vous avez simplement besoin de présenter votre carte vitale et/ou une attestation de la sécurité sociale et/ou votre attestation CMU ou AME.

Grâce au tiers-payant, vous vous acquittez uniquement du ticket modérateur et même dans le cas de figure où vous êtes adhérent d'une mutuelle avec laquelle le centre est conventionné, vous n'avez aucun frais.

Si vous êtes bénéficiaire de la Couverture médicale universelle (CMU) ou de l'Aide médicale de l'État (AME), vous serez évidemment intégralement pris en charge.

Dans ces centres, vous rencontrerez des professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux.

Vous sont proposées des consultations de médecine générale et spécialisée (ou dentaire), des examens radiologiques et échographiques, des soins infirmiers et de pédicure, des informations et des conseils de prévention. Ainsi que, dans certains centres, des permanences sociales.

Vous êtes assuré d'y trouver un éventail de services de premier recours assez large, et des professionnels de spécialités diverses, gage d'un travail en équipe pluridisciplinaire.

L'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

- **Adhérer à la charte ville sans perturbateurs endocriniens et sans pesticides**
- **Mettre en place des filières agricoles locales et bio** permettant aux habitants d'avoir accès à des produits frais locaux
- **Informier régulièrement sur la qualité de l'air et de l'eau**



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS